

Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE
PARIS
75008

Paris, le 22 avril 2024

DIVIDENDE 2023

L'Assemblée Générale de Christian Dior, réunie le jeudi 18 avril 2024, a approuvé au titre de l'exercice 2023 le paiement d'un dividende de 13 euros par action.

Compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 5,50 euros par action le mercredi 6 décembre 2023, le solde s'élève à 7,50 euros ; il sera mis en paiement le jeudi 25 avril 2024. Le dernier jour de négociation dividende attaché est le lundi 22 avril 2024.

Ce communiqué est disponible sur le site web www.dior-finance.com.